

PRESENTATION DE L'ECURIE DIDIER LOUIS

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

Raison sociale	Ecurie Didier LOUIS
Forme juridique	SARL au capital de 160 000 € Augmentations de capital prévues pour atteindre 300 000 € Prix d'émission à la création : 20 000 € la part
Siège social	102 Av. des CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS
Domaine d'activité	Exploitation de la carrière de chevaux de courses
Date de démarrage	Juillet 2008

Le capital doit garantir la pérennité de notre écurie, il permettra d'effectuer les investissements nécessaires et de couvrir les charges externes et de gestion courante

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



OBJECTIFS

Assurer le démarrage de la structure en se rendant acquéreur de chevaux dans le but de courir dans la spécialité du trot, attelé et monté.

Acheter au gré des opportunités des chevaux en phase de qualification.

Avoir un effectif permettant de courir régulièrement à Paris (VINCENNES et ENGHIEN) avec des chances de réussite dans les différentes catégories, réclamer, prix de série, niveau supérieur.

Syndication des très bons chevaux

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



LE MANAGER

Après une carrière bien remplie dans l'industrie du cyclisme professionnel exercée en France, en Europe et aux Etats-Unis, Didier LOUIS gère aujourd'hui la carrière de course de plus de 100 chevaux pour le compte de nombreux clients en France et à l'étranger.

Entouré d'une équipe connaissant parfaitement le monde du cheval il a développé son activité avec la création en 2004 du Haras I de F qui regroupe dans son capital 15 passionnés, les premiers produits sont en carrière de courses.

Situé à 3 kilomètres du Haras du Pin, le Haras I de F est managé par Didier LOUIS qui en assure la gestion et la commercialisation des produits.

Lauréat d'un VINCENNES D'OR en 2009

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- **Le Manager**
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



PROPOSITION

Devenir associé de l'écurie en souscrivant une ou plusieurs parts de 20 000 €, le nombre d'actionnaires étant dans l'immédiat limité à quinze, ces souscriptions permettront de constituer un capital de 300 000 € afin de développer l'activité de l'écurie.

En concertation avec les actionnaires la forme juridique de l'écurie pourra être modifiée en S.A.S afin d'accueillir de nouveaux associés.

Les premiers bénéfices seront réinvestis dans le but de développer l'écurie.

Bénéficiaire d'avantages fiscaux

Vivre sa passion.

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



LES AVANTAGES

Se rassembler entre passionnés, découvrir de nouvelles relations, un cercle d'amis autour d'un projet, des visites chez les entraîneurs afin d'assister aux séances de travail, échanger entre nous les idées sur l'évolution de la carrière de courses des chevaux, bénéficier de conseils de professionnels, avoir une information régulière sur les chevaux.

L'aspect financier n'est pas négligeable, l'écurie permettra de mutualiser les frais mensuels de pension et d'entraînement des chevaux, mobiliser des fonds par l'entrée de nouveaux associés peut permettre d'acquérir des chevaux ayant un potentiel certain et ainsi se donner la chance d'avoir un jour un crack.

A titre personnel vous bénéficiez des avantages liés aux lois DUTREIL & TEPA (voir rubrique fiscalité)

- **Caractéristiques de la société**
- **Objectifs**
- **Le Manager**
- **Proposition**
- **Les avantages**
- **Budget**
- **Les chevaux**
- **Information - Communication**
- **Fiscalité**
- **Souscription**



BUDGET

Achat des chevaux en pleine propriété et en association : 105 000 €

Frais de pensions, entraînement ,maréchal, frais vétérinaires courants : 48 000 €

Mis à disposition des moyens administratifs : siège social, secrétariat, téléphone, fax, ordinateur, photos, site internet, utilisation de matériel, affranchissement : 12 000 € par an

Comptabilité – Comptes annuels : 4 000 €

Assurances : 3% du prix d'achat des chevaux par an

Honoraires reprenant les frais de représentation, contact et information des actionnaires (hippodromes – téléphone – internet), relation avec les entraîneurs : 6 000 € par an

Coût total estimé la 1^{ère} année : 140 000 €

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- **Budget**
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



LES CHEVAUX

Quelques chevaux ayant défendus les couleurs de l'Ecurie.

PALOMBE DES BOIS
PROSPER OUL DADA
PHARAON BLUE
PRINCE DE BEAUMEE
QUARTZ DE BOUGY
QUILJAK
ROZ SUR COUESNON
SPEED MONOI
SUPREME

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



INFORMATION & COMMUNICATION

Manager : Didier LOUIS

Information: Régulière par téléphone, par mail afin de vous prévenir des engagements et résultats de nos chevaux, création du journal de l'écurie.

Communication:. Photos, site internet

Suivi : Visites ponctuelles chez les entraîneurs et réunions sur les hippodromes tout au long de l'année

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



FISCALITE

Souscription au capital des PME

Le dispositif de réduction d'impôt lié à la souscription au capital de PME communautaires non cotées est aménagé et une majoration du plafond des versements ouvrant droit à réduction est prévue .

Dans ce cadre, la réduction d'impôt est égale à 25 % des versements réalisés pris dans la limite annuelle de 50 000 € pour les célibataires, veufs ou divorcés et de 100 000 € pour les couples mariés soumis à imposition commune (au lieu de 20 000 € ou 40 000 € pour le dispositif classique). La réduction maximale est donc de 12 500 € pour une personne seule ou de 25 000 € pour un couple.

I.S.F. : Exonération dans le cadre de l'investissement au capital des PME, loi TEPA, imputation sur l'I.S.F. de 75% du versement, la réduction sur l'I.S.F. ne pouvant excéder 50 000 €.

Prêt : Réduction d'impôt de 25% des intérêts d'emprunts versés pour l'acquisition des parts.

Dividendes : Calculés en fonction des bénéfices réalisés et reversés à compter de la cinquième année, la cession des actions sera possible à cette même période sur la base arrêtée par l'expert à la fin de l'exercice.

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Demeurant :

.....

Ville : CP :

Tél : T.P :

Adresse @ :

Souscrit : parts de l'écurie DIDIER LOUIS

Pour un montant de.....

Fait à : Le :

Le souscripteur

Ecurie DIDIER LOUIS

Faire précéder la signature du souscripteur de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation des termes ci-dessus »

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Les chevaux
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription

